



1424
N°.....AMBACI-PAR/PC/SECS/DTAE/MEL/02-2025 M.

Paris, le 05 février 2025

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco atteste, que Mademoiselle EROUBINOU Sunvi Marie - Ange Christelle, née le 16 mars 2002 à Yopougon (Côte d'Ivoire), inscrite en 2^{ème} année du cycle Master du Programme Grande Ecole à l'ESSEC Business School de Cergy, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique (Décision N° 585 MESRS/DOB/SD-BEHCI DU 17 décembre 2024), au titre de l'année académique 2024/2025.

Le montant annuel de la bourse est de 5.488,16 euros.

L'intéressée bénéficie également d'une contribution aux frais de scolarité d'un montant de 18.293,88 euros.

Ces sommes seront virées sur le compte bancaire de l'étudiante en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

